



ASSOCIATION DES SECRETAIRES COMMUNAUX DU VALAIS ROMAND

Procès-verbal de la 29^{ème} Assemblée générale des secrétaires-caissiers

Vissoie, le 14 septembre 2001

1. Bienvenue et contrôle des présences

Il est 9h45 lorsque le Président Francis Gasser déclare ouverte la 29^{ème} assemblée de l'ASCVR. Il remercie la commune de Vissoie de nous recevoir par l'intermédiaire de sa secrétaire Sonja Massy.

Il salue plus particulièrement M. Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat, M. Michel Schwéry, V, Me Coquoz, juriste et M. Jean-Claude Brändle, membre d'honneur de l'ASCVR.

Dans ses souhaits de bienvenue, le Président a une pensée toute particulière pour notre collègue

Du contrôle des présences, il ressort que 49 collègues sur 87 ont répondu à la convocation du

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal a été adressé à tous les membres avec la convocation. Avec l'assentiment de l'assemblée, il est renoncé à en donner lecture.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture des comptes 2000/2001

Le caissier Gilbert Farquet donne lecture des comptes 2000/2001. Le total des recettes se monte à Fr. 8'852.75 pour Fr. 10'695.95 de dépenses, d'où un excédent de dépenses de Fr. 1'843.20. La fortune de l'Association au 12 septembre 2001 se monte à Fr. 27'767.25. Pour la première fois, un budget d'exploitation a été établi pour l'exercice 2001/2002; il laisse ressortir un excédent de recettes de Fr. 1'300.--

Après avoir pris connaissance du rapport de vérification, les membres présents approuvent les comptes 2000/2001 à l'unanimité et en donnent décharge aux organes responsables.

4. Assemblée générale 2002

L'assemblée valide par acclamation le choix de la commune de Fully pour l'organisation 2002. Cette dernière par l'intermédiaire de notre collègue Catherine Bollin s'était spontanément

5. Jubilaires

Un diplôme et un cadeau sont remis aux jubilaires François Massy, Ayer et Alain Monnay, y qui sont applaudis pour un quart de siècle au service de la collectivité. Ce dernier adresse quelques mots de remerciements aux comités qui se sont succédés à la tête de l'ASCVR.

6. Admission membres

76 communes sont membres de l'ASCVR et 9 n'en font pas partie. Le président Gasser a le plaisir de proposer l'admission des communes de Salvan, Grimentz, Bourg-St-Pierre, Martigny-Croix, St-Jean, Orsières, Collonges et Mex. Ces dernières sont acceptées par acclamation. A ce jour, seule

7. **Nominations statutaires**

Trois postes sont à repourvoir au sein du comité, Nicole Favre, Gilbert Farquet et Patrick Giroud ayant décidé de renoncer à leurs fonctions. De nombreux contacts ont été pris afin de les remplacer, mais sans grand succès. Daniel Emonet, Sembrancher accepte de rentrer au comité et le soussigné décide de poursuivre une année encore son mandat; L'AG donne carte blanche au comité pour trouver un cinquième membre. Les quatre membres sont nommés par acclamation.

Christine Ançay, Val-d'Illiez remplace Daniel Emonet à la vérification des comptes.

8. **Divers**

Le Président Gasser oriente les membres sur les activités et les préoccupations du comité.

Activités 2000/2001

Séminaires : ACS SA gestion électronique des documents; TVA; système LIPS industrialisation des prestations de service. Trois séminaires ont dû être renvoyés faute de participants; visite d'entreprise : Panoval Label SA; manuel de comptabilité publique.

Activités 2001/2002

- Guide pratique de gestion des archives, le 04.10.2001;
- atelier de la St-Joseph le 13.03.2002
- visite d'entreprise le 08.05.2002
- assemblée générale 2002 à Fully le 13 septembre 2002.

Dossiers en cours

- Enquête Top Secret : attendons encore des réponses pour établir une synthèse.
- Formation de secrétaire communal.
- Cours de base pour les employés des administrations publiques : ok dans le Haut-Valais; blocage dans le Bas car pas de réponse de l'Etat en ce qui concerne la participation
- Information Etat/communes dans le cadre de la préparation des budgets.
- A consulter site www.ascvr.ch
- Structures de l'ASCVR : fiscalistes : OK, contrôle des habitants : OK, services techniques : ne voient pas de synergie.

9. **M. Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat, chef du DSI**

Le Conseiller d'Etat présente le manuel pour la fusion des communes. Il rappelle que dans la philosophie du Gouvernement, l'aspect financier ne doit pas être l'unique motif de rapprochement entement d'identité sont importants. Le processus doit favoriser la fusion des petites communes tout en respectant l'autonomie communale.

Quelques chiffres en vrac : le Valais c'est 160 communes; 275'000 habitants; 84 communes HT-VS = 28% de la population; HT-VS de 29 à 11'597 hab.; BS-VS de 93 à 27'000 hab.; moyenne VS 1'650 hab.; moyenne HT-VS 910 hab.; moyenne BS-VS 1'667 hab.; 67 communes de moins de 500 hab.

Des cadeaux sont remis aux orateurs du jour ainsi qu'à notre collègue Sonja Massy, impeccable responsable de l'intendance.

M. Gérard Epiney, président de Vissoie apporte les salutations de toutes les communes du Val d'Anniviers (6 communes 2'000 habitants).

Il est 12h00 lorsque le Président Gasser déclare close l'assemblée et invite les participants à partager l'apéritif offert par la Municipalité de Vissoie.

Le secrétaire